

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MELUN - 7702 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 03/12/2024 - 16691 - 2003 B 00344 - 448 156 869 - SARL A.K.M.

16691

N° 2065-SD
2023



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Formulaire à déposer
en double exemplaire

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	X
--------------------	----------	------------	----------	-------------------------------	---

Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal	
---	--	--------------------	--

Si PME innovantes, cocher la case ci-contre	
---	--

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
---	--

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SARL ARM 12 RUE EDOUARD VAILLANT 77176 SAVIGNY LE TEMPLE	
SIRET 44815686900019	Mél:
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
---	--

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET	
-------	--

B ACTIVITÉ

Activités exercées	Restauration de type rapide	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	-----------------------------	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	96 915	Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %	42 500	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		

2. Plus-values			
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %	

3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)	
--	--	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %	
---	--

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	
--	--

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre	
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom/Adresse N°
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom/Adresse N°

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI x NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	SAGE COALA
---	-----------	--	------------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
CABINET COHEN DAVID 6 PLACE SALVADOR ALLENDE 94000 CRETEIL Tél: 0143999902	Cette copie conforme à: Bégin
OGA/OMGA	Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :	Date: 17032024 Lieu: SAVIGNY LE TEMPLE
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné	Qualité et nom du signataire: KHELFAOUI GERANT
Examen de conformité fiscale (ECF)	Signature :
prestataire :	

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise <u>SARL AKM</u>										Néant ☐ *																																																																																																																																																																																																																								
Adresse de l'entreprise <u>12 RUE EDOUARD VAILLANT 77176 SAVIGNY LE TEMPLE</u>																																																																																																																																																																																																																																		
SIRET		<table><tr><td>4</td><td>4</td><td>8</td><td>1</td><td>5</td><td>6</td><td>8</td><td>6</td><td>9</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>9</td></tr></table>										4	4	8	1	5	6	8	6	9	0	0	0	1	9																																																																																																																																																																																																									
4	4	8	1	5	6	8	6	9	0	0	0	1	9																																																																																																																																																																																																																					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		<u>1</u> <u>2</u>		Durée de l'exercice précédent *		<u>1</u> <u>2</u>																																																																																																																																																																																																																												
Exercice N clos le <u>31/12/2023</u>																																																																																																																																																																																																																																		
ACTIF																																																																																																																																																																																																																																		
<table><tr><th colspan="2"></th><th>Brut 1</th><th>Amortissements-Provisions 2</th><th>Net 3</th></tr><tr><td rowspan="5">ACTIF IMMOBILISÉ</td><td>Immobilisations incorporelles</td><td>010</td><td>25 000</td><td>012</td><td>25 000</td></tr><tr><td><table><tr><td>Fonds commercial *</td></tr><tr><td>Autres *</td></tr></table></td><td>014</td><td></td><td>016</td><td></td></tr><tr><td>Immobilisations corporelles *</td><td>028</td><td>138 650</td><td>030</td><td>84 026</td><td>54 624</td></tr><tr><td>Immobilisations financières * (1)</td><td>040</td><td>8 658</td><td>042</td><td></td><td>8 658</td></tr><tr><td>Total I (5)</td><td>044</td><td>172 308</td><td>048</td><td>84 026</td><td>88 282</td></tr><tr><td rowspan="8">ACTIF CIRCULANT</td><td>STOCKS</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Matières premières, approvisionnements, en cours de production *</td><td>050</td><td>9 875</td><td>052</td><td>9 875</td></tr><tr><td>Marchandises *</td><td>060</td><td></td><td>062</td><td></td></tr><tr><td>Avances et acomptes versés sur commandes</td><td>064</td><td></td><td>066</td><td></td></tr><tr><td>Créances (2)</td><td></td><td>31 650</td><td>070</td><td>31 650</td></tr><tr><td><table><tr><td>Clients et comptes rattachés *</td></tr><tr><td>Autres * (3)</td></tr></table></td><td>068</td><td></td><td>072</td><td></td></tr><tr><td>Valeurs mobilières de placement</td><td>080</td><td></td><td>082</td><td></td></tr><tr><td>Disponibilités</td><td>084</td><td>177 020</td><td>086</td><td></td><td>177 020</td></tr><tr><td>Charges constatées d'avance *</td><td>092</td><td></td><td>094</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Total II</td><td>096</td><td>218 545</td><td>098</td><td></td><td>218 545</td></tr><tr><td colspan="2">Total général (I + II)</td><td>110</td><td>390 853</td><td>112</td><td>84 026</td><td>306 827</td></tr><tr><td colspan="12">PASSIF</td></tr><tr><td colspan="12"><table><tr><th colspan="2"></th><th>Exercice N 1</th><th>NET</th></tr><tr><td rowspan="10">CAPITAUX PROPRES</td><td>Capital social ou individuel *</td><td>120</td><td>8 000</td></tr><tr><td>Écarts de réévaluation</td><td>124</td><td></td></tr><tr><td>Réserve légale</td><td>126</td><td>800</td></tr><tr><td>Réserves réglementées *</td><td>130</td><td></td></tr><tr><td>Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)</td><td>131</td><td></td></tr><tr><td>Report à nouveau</td><td>134</td><td>53 109</td></tr><tr><td>Résultat de l'exercice</td><td>136</td><td>108 437</td></tr><tr><td>Subventions d'investissement</td><td>137</td><td></td></tr><tr><td>Provisions réglementées</td><td>140</td><td></td></tr><tr><td>Total I</td><td>142</td><td>170 346</td></tr><tr><td colspan="2">Provisions pour risques et charges</td><td>Total II</td><td>154</td><td></td></tr><tr><td rowspan="5">DETTES (4)</td><td>Emprunts et dettes assimilées</td><td>156</td><td></td></tr><tr><td>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td><td>164</td><td></td></tr><tr><td>Fournisseurs et comptes rattachés *</td><td>166</td><td>26 117</td></tr><tr><td>Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)</td><td>169</td><td>4 485</td></tr><tr><td>Produits constatés d'avance</td><td>174</td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total III</td><td>176</td><td>136 481</td></tr><tr><td colspan="2">Total général (I + II + III)</td><td>180</td><td>306 827</td></tr><tr><td rowspan="3">RENOIS</td><td>(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an</td><td>193</td><td>(4) Dont dettes à plus d'un an</td><td>195</td><td></td></tr><tr><td>(2) Dont créances à plus d'un an</td><td>197</td><td>(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td><td>182</td><td>3 171</td></tr><tr><td>(3) Dont compte courant d'associés débiteurs</td><td>199</td><td>Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td><td>184</td><td></td></tr></table></td></tr><tr><td colspan="12">* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD</td></tr></table>														Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	25 000	012	25 000	<table><tr><td>Fonds commercial *</td></tr><tr><td>Autres *</td></tr></table>	Fonds commercial *	Autres *	014		016		Immobilisations corporelles *	028	138 650	030	84 026	54 624	Immobilisations financières * (1)	040	8 658	042		8 658	Total I (5)	044	172 308	048	84 026	88 282	ACTIF CIRCULANT	STOCKS					Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	9 875	052	9 875	Marchandises *	060		062		Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		Créances (2)		31 650	070	31 650	<table><tr><td>Clients et comptes rattachés *</td></tr><tr><td>Autres * (3)</td></tr></table>	Clients et comptes rattachés *	Autres * (3)	068		072		Valeurs mobilières de placement	080		082		Disponibilités	084	177 020	086		177 020	Charges constatées d'avance *	092		094			Total II	096	218 545	098		218 545	Total général (I + II)		110	390 853	112	84 026	306 827	PASSIF												<table><tr><th colspan="2"></th><th>Exercice N 1</th><th>NET</th></tr><tr><td rowspan="10">CAPITAUX PROPRES</td><td>Capital social ou individuel *</td><td>120</td><td>8 000</td></tr><tr><td>Écarts de réévaluation</td><td>124</td><td></td></tr><tr><td>Réserve légale</td><td>126</td><td>800</td></tr><tr><td>Réserves réglementées *</td><td>130</td><td></td></tr><tr><td>Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)</td><td>131</td><td></td></tr><tr><td>Report à nouveau</td><td>134</td><td>53 109</td></tr><tr><td>Résultat de l'exercice</td><td>136</td><td>108 437</td></tr><tr><td>Subventions d'investissement</td><td>137</td><td></td></tr><tr><td>Provisions réglementées</td><td>140</td><td></td></tr><tr><td>Total I</td><td>142</td><td>170 346</td></tr><tr><td colspan="2">Provisions pour risques et charges</td><td>Total II</td><td>154</td><td></td></tr><tr><td rowspan="5">DETTES (4)</td><td>Emprunts et dettes assimilées</td><td>156</td><td></td></tr><tr><td>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td><td>164</td><td></td></tr><tr><td>Fournisseurs et comptes rattachés *</td><td>166</td><td>26 117</td></tr><tr><td>Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)</td><td>169</td><td>4 485</td></tr><tr><td>Produits constatés d'avance</td><td>174</td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total III</td><td>176</td><td>136 481</td></tr><tr><td colspan="2">Total général (I + II + III)</td><td>180</td><td>306 827</td></tr><tr><td rowspan="3">RENOIS</td><td>(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an</td><td>193</td><td>(4) Dont dettes à plus d'un an</td><td>195</td><td></td></tr><tr><td>(2) Dont créances à plus d'un an</td><td>197</td><td>(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td><td>182</td><td>3 171</td></tr><tr><td>(3) Dont compte courant d'associés débiteurs</td><td>199</td><td>Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td><td>184</td><td></td></tr></table>														Exercice N 1	NET	CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	8 000	Écarts de réévaluation	124		Réserve légale	126	800	Réserves réglementées *	130		Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		Report à nouveau	134	53 109	Résultat de l'exercice	136	108 437	Subventions d'investissement	137		Provisions réglementées	140		Total I	142	170 346	Provisions pour risques et charges		Total II	154		DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		Fournisseurs et comptes rattachés *	166	26 117	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	4 485	Produits constatés d'avance	174		Total III		176	136 481	Total général (I + II + III)		180	306 827	RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	3 171	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD											
		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3																																																																																																																																																																																																																														
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	25 000	012	25 000																																																																																																																																																																																																																													
	<table><tr><td>Fonds commercial *</td></tr><tr><td>Autres *</td></tr></table>	Fonds commercial *	Autres *	014		016																																																																																																																																																																																																																												
	Fonds commercial *																																																																																																																																																																																																																																	
	Autres *																																																																																																																																																																																																																																	
	Immobilisations corporelles *	028	138 650	030	84 026	54 624																																																																																																																																																																																																																												
Immobilisations financières * (1)	040	8 658	042		8 658																																																																																																																																																																																																																													
Total I (5)	044	172 308	048	84 026	88 282																																																																																																																																																																																																																													
ACTIF CIRCULANT	STOCKS																																																																																																																																																																																																																																	
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	9 875	052	9 875																																																																																																																																																																																																																													
	Marchandises *	060		062																																																																																																																																																																																																																														
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066																																																																																																																																																																																																																														
	Créances (2)		31 650	070	31 650																																																																																																																																																																																																																													
	<table><tr><td>Clients et comptes rattachés *</td></tr><tr><td>Autres * (3)</td></tr></table>	Clients et comptes rattachés *	Autres * (3)	068		072																																																																																																																																																																																																																												
	Clients et comptes rattachés *																																																																																																																																																																																																																																	
	Autres * (3)																																																																																																																																																																																																																																	
Valeurs mobilières de placement	080		082																																																																																																																																																																																																																															
Disponibilités	084	177 020	086		177 020																																																																																																																																																																																																																													
Charges constatées d'avance *	092		094																																																																																																																																																																																																																															
Total II	096	218 545	098		218 545																																																																																																																																																																																																																													
Total général (I + II)		110	390 853	112	84 026	306 827																																																																																																																																																																																																																												
PASSIF																																																																																																																																																																																																																																		
<table><tr><th colspan="2"></th><th>Exercice N 1</th><th>NET</th></tr><tr><td rowspan="10">CAPITAUX PROPRES</td><td>Capital social ou individuel *</td><td>120</td><td>8 000</td></tr><tr><td>Écarts de réévaluation</td><td>124</td><td></td></tr><tr><td>Réserve légale</td><td>126</td><td>800</td></tr><tr><td>Réserves réglementées *</td><td>130</td><td></td></tr><tr><td>Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)</td><td>131</td><td></td></tr><tr><td>Report à nouveau</td><td>134</td><td>53 109</td></tr><tr><td>Résultat de l'exercice</td><td>136</td><td>108 437</td></tr><tr><td>Subventions d'investissement</td><td>137</td><td></td></tr><tr><td>Provisions réglementées</td><td>140</td><td></td></tr><tr><td>Total I</td><td>142</td><td>170 346</td></tr><tr><td colspan="2">Provisions pour risques et charges</td><td>Total II</td><td>154</td><td></td></tr><tr><td rowspan="5">DETTES (4)</td><td>Emprunts et dettes assimilées</td><td>156</td><td></td></tr><tr><td>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td><td>164</td><td></td></tr><tr><td>Fournisseurs et comptes rattachés *</td><td>166</td><td>26 117</td></tr><tr><td>Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)</td><td>169</td><td>4 485</td></tr><tr><td>Produits constatés d'avance</td><td>174</td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Total III</td><td>176</td><td>136 481</td></tr><tr><td colspan="2">Total général (I + II + III)</td><td>180</td><td>306 827</td></tr><tr><td rowspan="3">RENOIS</td><td>(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an</td><td>193</td><td>(4) Dont dettes à plus d'un an</td><td>195</td><td></td></tr><tr><td>(2) Dont créances à plus d'un an</td><td>197</td><td>(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td><td>182</td><td>3 171</td></tr><tr><td>(3) Dont compte courant d'associés débiteurs</td><td>199</td><td>Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td><td>184</td><td></td></tr></table>														Exercice N 1	NET	CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	8 000	Écarts de réévaluation	124		Réserve légale	126	800	Réserves réglementées *	130		Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		Report à nouveau	134	53 109	Résultat de l'exercice	136	108 437	Subventions d'investissement	137		Provisions réglementées	140		Total I	142	170 346	Provisions pour risques et charges		Total II	154		DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		Fournisseurs et comptes rattachés *	166	26 117	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	4 485	Produits constatés d'avance	174		Total III		176	136 481	Total général (I + II + III)		180	306 827	RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	3 171	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																																																																																																																																								
		Exercice N 1	NET																																																																																																																																																																																																																															
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	8 000																																																																																																																																																																																																																															
	Écarts de réévaluation	124																																																																																																																																																																																																																																
	Réserve légale	126	800																																																																																																																																																																																																																															
	Réserves réglementées *	130																																																																																																																																																																																																																																
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131																																																																																																																																																																																																																																
	Report à nouveau	134	53 109																																																																																																																																																																																																																															
	Résultat de l'exercice	136	108 437																																																																																																																																																																																																																															
	Subventions d'investissement	137																																																																																																																																																																																																																																
	Provisions réglementées	140																																																																																																																																																																																																																																
	Total I	142	170 346																																																																																																																																																																																																																															
Provisions pour risques et charges		Total II	154																																																																																																																																																																																																																															
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156																																																																																																																																																																																																																																
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164																																																																																																																																																																																																																																
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	26 117																																																																																																																																																																																																																															
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	4 485																																																																																																																																																																																																																															
	Produits constatés d'avance	174																																																																																																																																																																																																																																
Total III		176	136 481																																																																																																																																																																																																																															
Total général (I + II + III)		180	306 827																																																																																																																																																																																																																															
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195																																																																																																																																																																																																																														
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	3 171																																																																																																																																																																																																																													
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																																																																																																																																																																																																																														
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD																																																																																																																																																																																																																																		

REINTEGRATIONS ET DEDUCTIONS DIVERSES

DGFIP N°2033-B-SD 2023

SARL AKM

Extension

[illegible]

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AKM

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	25 000	402		404		406	25 000	
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	27 042	442		444		446	27 042	
	Installations générales agencements divers	450	102 806	452	3 171	454		456	105 977	
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	5 632	472		474		476	5 632	
Immobilisations financières		480	8 658	482		484		486	8 658	
TOTAL		490	169 137	492	3 171	494		496	172 308	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	26 541	532	207	534		536	26 748
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	40 659	542	11 723	544		546	52 382
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	4 611	562	285	564		566	4 896
TOTAL		570	71 811	572	12 215	574		576	84 026

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme				
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
		Plus-values taxables à 19 % ①	579		Régularisations	590	583	594	595	
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : SARL AKM										Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
	Dotations		Reprises								
Fonds commercial	681		683								
Autres immobilisations incorporelles	700		705								
Terrains	710		715								
Constructions	720		725								
Inst. techniques mat. et outillage	730		735								
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745								
Matériel de transport	750		755								
Autres immobilisations corporelles	760		765								
TOTAL		770		775							
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes										
2											
3											
4											
5											
6											
7											
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD										780	
II DÉFICITS REPORTABLES											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982								
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis								
Nombres d'opérations sur l'exercice			982 ter								
Déficits imputés			983								
Déficits reportables			984								
Déficits de l'exercice			960								
Total des déficits restant à reporter			970								
III DIVERS											
Primes et cotisations complémentaires facultatives										381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin										325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite										327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *										380	
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS										326	
N° du centre de gestion agréé										388	
Montant de la TVA collectée										374	1 0 9 0 9 4
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378	6 1 7 2 4
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise:SARL AKM.....										Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: ..01/01/2023.. et clos le:31/12/2023						Données en nombre de mois		1	2		
DÉCLARATION DES EFFECTIFS											
Effectif moyen du personnel * :								376	14,00		
Dont apprentis								657			
Dont handicapés								651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale								861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE											
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE											
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises								108	1 119 684		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées								118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges								105			
TOTAL 1								106	1 119 684		
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée											
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation								143			
Subventions d'exploitation reçues								113	12 014		
Variation positive des stocks								111	225		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée								116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation								153			
TOTAL 2								144	12 239		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾											
Achats								121	474 918		
Variation négative des stocks								145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances								125	136 737		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								146	42 202		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée								133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée								128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								150			
TOTAL 3								152	653 857		
IV - Valeur ajoutée produite											
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)								137	478 066		
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises											
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).								117	478 066		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE											
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE											
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case								020	X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)				022	1 119 684		Effectifs au sens de la CVAE *		023	14,00	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)								026			
Période de référence				024	0 1 / 0 1 / 2 0 2 3 160 3 1 / 1 2 / 2 0 2 3						
Date de cessation											
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.											

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2023

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122023

SIREN

4 4 8 1 5 6 8 6 9

Dénomination de l'entreprise

SARL AKM

Adresse (voie)

12 RUE EDOUARD VAILLANT

Code postal

77176

Ville

SAVIGNY LE TEMPLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	800
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

SAGE Experts-comptables janvier 2023

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2023

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31122023

SIREN

4 4 8 1 5 6 8 6 9

Dénomination de l'entreprise

SARL AKM

Adresse (voie)

12 RUE EDOUARD VAILLANT

Code postal

77176

Ville

SAVIGNY LE TEMPLE

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

SAGE Experts-comptables janvier 2023

2023	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI			2464																																										
(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)																																														
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice																																														
A- Règles de droit commun																																														
Charges financières nettes de l'exercice			a																																											
EBITDA fiscal de l'exercice			b																																											
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)			(c-1)																																											
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)			(c-2)																																											
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé																																														
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %			d																																											
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %			e																																											
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)			f																																											
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation																																														
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres			g																																											
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres			h																																											
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report																																														
A- Suivi des charges financières nettes en report																																														
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)			i																																											
Montant des charges financières nettes en report transférées			(i bis)																																											
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)			(i ter)																																											
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)			(i quater)																																											
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice			j																																											
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)			k																																											
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)			l																																											
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report																																														
<table><tr><td></td><td></td><td>Stock à l'ouverture de l'exercice</td><td>Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)</td><td>Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)</td><td>Stock à la clôture de l'exercice</td></tr><tr><td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5</td><td>m</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4</td><td>n</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3</td><td>o</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2</td><td>p</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1</td><td>q</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N</td><td>r</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>							Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m					Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n					Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o					Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p					Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q					Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r				
		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice																																									
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m																																													
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n																																													
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o																																													
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p																																													
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q																																													
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r																																													
(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)																																														
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant																																														

2023	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit	2468
------	--	------

(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)

1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %							
1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	
						imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b
Total							

2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement		
	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément
Total		

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 306 827,38 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 108 437,36 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 09/10/2024 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

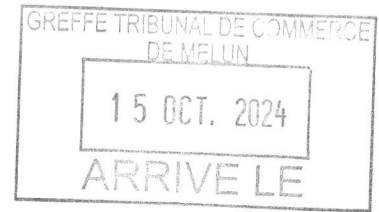
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

 Certifié conforme
à l'original

SARL AKM
Société à Responsabilité Limitée

Au Capital de 8 000 Euros

12 rue Edouard Vaillant
77 176 SAVIGNY LE TEMPLE



ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
En date du 30 Juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trente Juin, à onze heures,

Les Associés de la **Société AKM**, Société à Responsabilité limitée, au capital de 8 000 Euros, se sont réunis au siège social sur convocation faite par la gérance.

Sont présents :

- | | |
|---------------------------------|---------------------------|
| - Monsieur KHELFAOUI Abdelmajid | Propriétaire de 400 parts |
| - Monsieur KHELFAOUI Hamed | Propriétaire de 400 parts |

Total des parts composant le capital social : 800 parts.

L'Assemblée est présidée par Monsieur KHELFAOUI Abdelmajid, gérant.

Le Président constate que tous les associés présents possèdent ensemble l'intégralité du capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Puis il rappelle l'ordre du jour de la présente Assemblée :

- 1/ Examen des comptes et de la situation de la Société arrêtés au 31 Décembre 2023.
- 2/ Rapport de la gérance sur les opérations de la Société pendant l'exercice clos le 31 Décembre 2023 et sur les opérations visées à l'Article 50 de la Loi du 24 Juillet 1966.
- 3/ Affectation des résultats.

K A

K H

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les opérations de la Société pendant l'exercice clos le 31 Décembre 2023, approuve les comptes et le bilan tels qu'ils lui sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ce rapport et résumées dans les comptes.

En conséquence, elle donne quitus à la gérance pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la Loi du 24 Juillet 1966 constate qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de cet article n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2023.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice, à savoir **108 437 Euros** de la sorte :

- Réserves légales pour.....
- Report à nouveau pour..... **108 437 Euros**
- Autres réserves.....

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures.

Il a été établi le présent procès-verbal qui a été signé par tous les associés présents après lecture.



SARL AKM
12 rue Edouard Vaillant
77176 SAVIGNY LE TEMPLE

RAPPORT DE GESTION
En date du 30 Avril 2024
Relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2023

Madame, Monsieur,

Je vous présente le Rapport de Gestion concernant l'exercice clos le 31 Décembre 2023.

A/ SITUATION DE LA SOCIETE CONCERNANT L'EXERCICE ECOULE

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à..... 1 119 684

Les autres produits d'exploitation se sont élevés à..... 12 014

Soit un total des produits d'exploitation de 1 131 698

Les charges d'exploitation sont représentées par :

- Consommation de marchandises..... 415 402

- Consommation de matières premières..... 22 134

- Autres achats et charges externes..... 216 096

- Impôts et taxes..... 1 691

- Salaires et traitements pour un effectif moyen de salariés..... 283 991

- Charges sociales..... 40 754

- Amortissements..... 12 215

- Autres charges.....

Soit un total d'exploitation de..... 992 283

Ce qui donne un résultat d'exploitation de..... 139 415

contre un résultat d'exploitation pour l'exercice précédent de..... 92 020

Les produits financiers représentent.....

alors que les charges financières sont de

KA

Compte tenu du résultat financier de.....
Le résultat courant avant impôts est de.....
alors que celui de l'exercice précédent était de.....

Ce résultat courant avant impôts est :

- majoré de produits exceptionnels pour.....	375
- minoré de charges exceptionnelles pour.....	30 603
- minoré de l'impôt sur les bénéfices pour.....	

Ce qui donne un résultat net comptable de.....	108 437
alors que celui du précédent exercice était de.....	73 045

B/ AUTRES INFORMATIONS SUR L'EXERCICE ECOULE

Je porte également à votre connaissance les mentions et indications suivantes

- montant des dividendes mis en distribution au cours des trois derniers exercices.....	
- crédits d'impôts et avoir fiscal correspondant.....	
- modification dans le mode de présentation ou d'évaluation des comptes.....	
- montant des dépenses somptuaires engagées durant l'exercice.....	<u>NEANT</u>
- montant de la réintégration et de l'impôt supporté.....	
- réintégration de frais généraux suite à un contrôle fiscal.....	
- prise de participation.....	

C/ EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE

Le chiffre d'affaires de notre société devrait être pour l'exercice à venir de l'ordre de.....	1 150 000
--	-----------

Les charges hors amortissement et provisions peuvent être évaluées à.....	1 050 000
---	-----------

Les amortissements et provisions seront de l'ordre de.....

Ce qui laisse espérer un résultat d'exploitation provisionnel de.....	100 000
---	---------

Compte tenu des produits et charges financières, le résultat courant avant impôt de l'exercice suivant est estimé à.....	100 000
--	---------

D/ AUTRES INFORMATIONS

a) Evénements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle est établi le rapport de gestion : NEANT

b) Activités en matière de recherche et de développement : NEANT

Fait à Savigny le Temple, le 30 Avril 2024.

